

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00196

Numéro SIREN : 397 641 648

Nom ou dénomination : A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2018 sous le numéro de dépôt 16

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHALON SUR SAONE

4 rue Emiland Menand
71100 CHALON SUR SAONE
www.greffe-tc-chalonsursaone.fr
contact@greffe-tc-chalonsursaone.fr

FIDACT - CABINET DE CHALON SUR SAONE
6 RUE DE LA TREMOUILLE
71100 CHALON SUR SAONE

V/REF :

N/REF : 94 B 196 / 2018-B-16

Le greffier du tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône certifie qu'il a reçu le 03/01/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2017.

Concernant la société

A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE
Société par actions simplifiée
5 route de Demigny
Fragnes - Chalon-sur-Saône
71530 Fragnes-La Loyère

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-16 le 03/01/2018

R.C.S. CHALON SUR SAONE 397 641 648 (94 B 196)

Fait à CHALON SUR SAONE le 03/01/2018,

LE GREFFIER





FIDACT

Société Inter-Barreaux d'Avocats
www.fidact-avocat.fr

Cabinet de Chalon-sur-Saône

Alain BALLET

✉ : mb@avocatsel.com

Arnaud MASUÉ

✉ : mb@avocatsel.com

Cabinet de Tournus

Thierry CLAIRE

✉ : tclaire@fidact-avocat.fr

Anne DESORMEAUX

✉ : adesormeaux@fidact-avocat.fr

Droit fiscal

Droit des Sociétés

Fusion acquisition

Vente de fonds de commerce

Transmission d'Entreprise

Droit des affaires et de la concurrence

Entreprises en difficulté

Droit bancaire

Droit social

Droit commercial

Droit de la famille

Contentieux commercial

***Greffe du Tribunal de commerce
de CHALON SUR SAONE
4 Rue Emiland Menand
71100 CHALON SUR SAONE***

Le 28 décembre 2017

N/Réf. : 07.00234/AB/CV

Affaire : ART INDUSTRIE BOURGOGNE (SAS)

Dépôt des comptes annuels

Mesdames,

Je vous adresse ci-joint concernant la société ART INDUSTRIE BOURGOGNE :

- 1 exemplaire du bilan au 30 juin 2017,
- 1 exemplaire du rapport du Président,
- 1 exemplaire du rapport général du commissaire aux comptes,
- 1 exemplaire de la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution d'affectation votée,
- 1 chèque de 45,48 Euros libellé à votre ordre.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre certificat de dépôt à **71100 CHALON SUR SAONE – 6, Rue de la Trémouille.**

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de mes sentiments distingués.


Alain BALLET

6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE
Tél. 03 85 46 92 70 – Fax. 03 85 46 92 71

13 rue des Tonneliers – BP 48
71700 TOURNUS
Tél. 03 85 51 75 08 – Fax. 03 85 51 28 13

ART INDUSTRIE BOURGOGNE
Société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros
Siège social : 5 route de Demigny - 71530 FRAGNES
RCS CHALON SUR SAONE 397 641 648

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

Monsieur Patrick RAVEL, Président non associé de la société ART INDUSTRIE BOURGOGNE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation de la Société au cours de l'exercice et perspectives d'évolution

Sur l'exercice clos, d'une durée de 12 mois, notre chiffre d'affaires hors taxes a fortement progressé.

Malgré la dégradation du pourcentage de marge brute, et grâce à la bonne maîtrise de nos charges de fonctionnement et de la masse salariale, notre excédent brut d'exploitation et nos résultats progressent également.

Sur l'exercice en cours, l'activité du 1^{er} semestre reste soutenue.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Voir tableau ci-joint

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 297 093 euros contre 4 815 076 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 30,77%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 97 750 euros contre -193 872 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 974 146 euros contre 567 199 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 71,74%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 919 656 euros contre 1 908 149 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 53%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 62 677 euros contre 66 400 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,60%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 479 612 euros contre 1 337 104 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 10,65%.

Le montant des charges sociales s'élève à 582 733 euros contre 536 409 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,63%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 34 personnes contre 30 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 13,33%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 44 315 euros contre 65 981 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,83%.

Le montant des autres charges s'élève à 7 euros contre 47 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -85,10%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 6 063 147 euros contre 4 481 288 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 35,29%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 331 695 euros contre 139 915 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 2 758 euros (3 203 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 334 453 euros contre 143 119 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 6 039 euros contre -4 807 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 40 078 euros contre -41 105 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 300 414 euros contre un bénéfice de 179 417 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 67,43%.

Au 30 juin 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 869 014 euros contre 2 645 691 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,44%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 300 414 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 de la manière suivante :

- A titre de dividendes	100 000 euros
- Le solde au compte "autres réserves", soit	200 414 euros

Total égal au montant du bénéfice de l'exercice :	300 414 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2016 : 100 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 596 euros.

RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211, alinéa 2 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice écoulé, il n'a pas été mis en place de programme d'acquisition d'actions par application des articles L. 225-209-2, L. 225-208 et L. 225-209 du Code de Commerce.

OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184, nous vous informons que la société n'a pas mis en place de programme d'options de souscription ou d'achat d'actions visés par les dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de Commerce.

ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AUX SALAIRES ET/OU DIRIGEANTS

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L. 225-197-4, alinéa 1 du Code de Commerce, qu'il n'a pas été procédé à l'attribution d'actions gratuites au profit des salariés et des dirigeants.

DELEGATIONS DE POUVOIRS OU DE COMPETENCES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En application des dispositions de l'article L. 225-129-5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a procédé à aucune des délégations prévues aux articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Le Président
Patrick RAYEL





**Factures reçues non réglées à la date
de l'exercice dont le terme est échu**

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					2
Montant total des factures concernées TTC			1389.53	95.58	1485.11
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC			0.32%	0.02%	0.34%
Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice TTC					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues	3				
Montant total des factures exclues TTC	3484.41				
© Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels mis sur les factures fournisseurs				

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	au-delà de 91 jours	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						58
Montant total des factures concernées TTC		391 626.60	11 297.80	66 225.36	126 673.63	595 823.39
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice TTC		24.29%	0.70%	4.11%	7.85%	36.95%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						0
Montant total des factures exclues TTC						0
(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels mis sur les factures clients					

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 DECEMBRE 2017

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'article 40 des statuts de votre société en date du 28 juin 1994, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société ART INDUSTRIE BOURGOGNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note de l'annexe sur « Informations générales complémentaires » :

- Poursuite du plan de continuation adopté le du 5 janvier 2012.
- Valeur vénale de rachat de crédit-bail immobilier.

Ainsi que les points exposés dans le rapport de gestion sur les perspectives d'évolution et les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La bonne application de la mise en œuvre des principes comptables.
- La pertinence des informations données dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

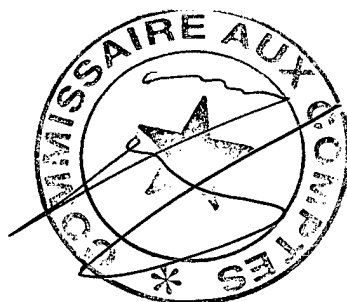
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT A CHALON SUR SAONE,
L'AN DEUX MIL DIX SEPT
LE TRENTE NOVEMBRE

Bruno SLIWAK
Commissaire aux Comptes



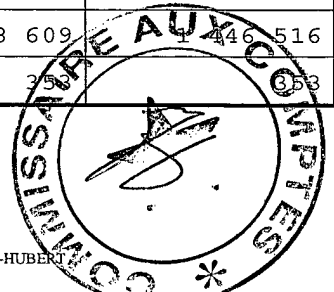
Désignation de l'entreprise : SAS A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 5 ROUTE DE DEMIGNY 71530 FRAGNES		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 39764164800019		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30062017	
		N-1 30062016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :180.000.....)			DA	180 000	180 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 695	2 695		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC				
	Réserve légale (3)			DD	18 000	18 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	268 663	189 246		
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	300 414	179 417		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	769 772	569 358		
	Autres fond. propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 529	353		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	629 819	722 425		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	451 875	382 574		
	Dettes fiscales et sociales			DY	866 896	766 680		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	766	3 620		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	141 358	200 681		
TOTAL (IV)			EC	2 099 242	2 076 333			
Ecarts de conversion passif * (V)			ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 869 014	2 645 691			
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 098 609	1 446 516	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

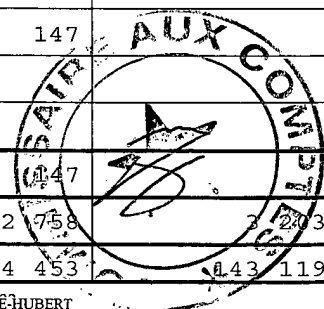


Désignation de l'entreprise : SAS A. R. T INDUSTRIE BOURGOGNE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	6 226 592	FH	70 501	FI	6 297 093
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 226 592	FK	70 501	FL	6 297 093	4 815 076
	Production stockée*				FM	86 789	(210 720)	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	138	1 834	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	10 812	15 006	
	Autres produits (1) (11)				FQ	11	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 394 842	4 621 204
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	974 146	1 677 199
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 919 656	1 908 149
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	62 677	66 400
	Salaires et traitements*					FY	1 479 612	1 337 104
	Charges sociales (10)					FZ	582 733	536 409
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	42 088	36 441
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	2 227	29 540	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	7	47
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 063 147	4 481 288
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	331 695	139 915
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	233	203
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 672	3 001
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 905	3 203
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	147	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	147	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 758	3 203	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	334 453	1 433 119	

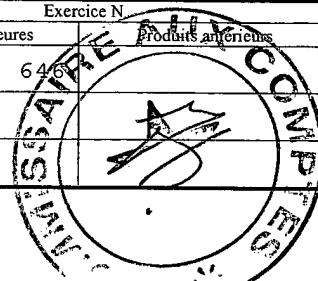


Désignation de l'entreprise : SAS A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 000	1 300
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5 440	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 440	1 300
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 401	5 903
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		204
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 401	6 107
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 039	(4 807)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	40 078	(41 105)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 405 187	4 625 707
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 104 773	4 446 290
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	300 414	179 417
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	30 759	15 852
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	646	5 052
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	172	160
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 121	12 684
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		1 401		7 440
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
REUNICA		646		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Designation de l'entreprise : **SAS A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE**

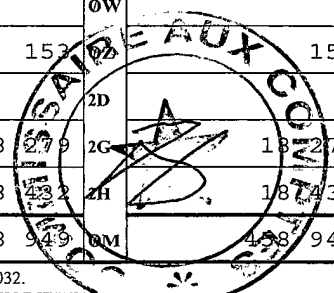
Néant ☐ * ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	58 445	KE	1 136	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	813	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	75 505	KT	KU	14 250
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	69 461	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	162 507	KZ	LA	30 880
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	36 978	LC	LD	1 020
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	345 264	LO	LP	46 151
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
		Autres participations		8U	153	8V	8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	18 113	1U	1V	167		
TOTAL IV		1Q	18 265	1R	1S	167		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	421 974	0H	0J	47 454	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale, * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	59 581	1X	59 581	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	813	MC	813
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	89 755	ML	89 755
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	69 461	MO	69 461
		Matériel de transport	IV		MP	10 479	MQ	182 908	MR	182 908
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	37 998	MU	37 998
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	10 479	NH	380 936	NI	380 936
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
		Autres participations		IO		OX		OY	153	153
Autres titres immobilisés		II		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	18 279	2G	18 279	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	18 432	2H	18 432	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	10 479	OL	458 949	OM	458 949	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CAGEC COTELLE-HUBERT

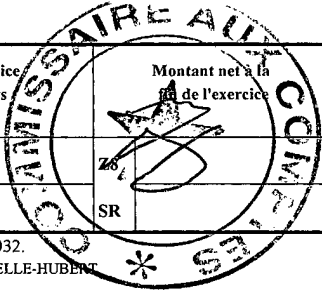


Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	42 024	PF	4 125	PG		PH	46 149		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	813	PN		PO		PQ	813		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	69 396	QA	4 449	QB		QC	73 845		
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	56 863	QE	2 407	QF		QG	59 271		
	immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	94 640	QI	27 715	QJ	10 479	QK	111 875	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	29 924	QM	3 392	QN		QO	33 315		
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	251 636	QV	37 963	QW	10 479	QX	279 119		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	293 660	OP	42 088	OQ	10 479	OR	325 269		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9					
Primes de remboursement des obligations						SP					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CAGEL COTELLE-HUBERT



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE

Néant ☐ *

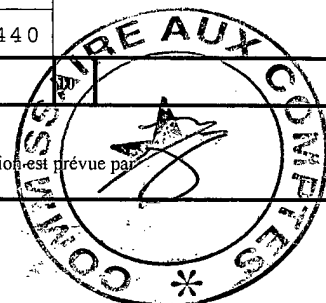
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 869 014.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 297 092.56 Euros et dégageant un bénéfice de 300 414.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

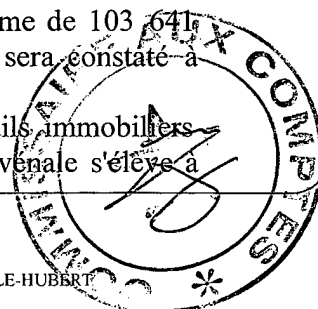
Informations générales complémentaires

1. Suite à la procédure de redressement judiciaire en date du 20 janvier 2011, le Tribunal de Commerce a adopté le plan de continuation en date du 5 janvier 2012. Ce plan prévoit un remboursement à 100 % des dettes sur une durée de 10 ans pour un passif total arrêté à la somme de 964 177 euros.

Pour faciliter la lecture des comptes annuels, les dettes du redressement judiciaire ont été regroupées sous la rubrique « Emprunts et dettes financières diverses » comptes 168061 et 168062, constituant ainsi un mode de financement stable. Au titre de l'exercice, l'entreprise a remboursé la somme de 92 606 euros.

Par ailleurs des créances non produites ou hors délais s'élèvent à la somme de 103 641 euros. Par respect du principe de prudence, le profit latent en résultant sera constaté à la clôture de réalisation du plan de redressement.

2. Le 29.11.10, la société a procédé au rachat de deux crédits bails immobiliers dont la valeur comptable inscrite à l'actif s'élève à 1.15 euros. La valeur vénale s'élève à



ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

360 000 euros.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en crédit d'impôt un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 38 831 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 55 312 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	55 312
Total	55 312

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

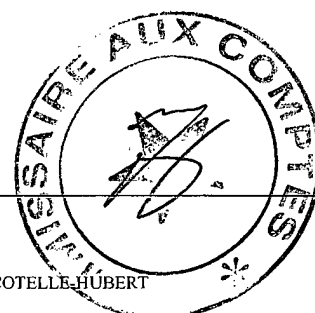
Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 445		1 136
Constructions sur sol propre	813		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	75 505		14 250
Installations générales agencements aménagements divers	69 461		
Matériel de transport	162 507		30 880
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 978		1 020
TOTAL	345 264		46 151
Autres participations	153		
Prêts, autres immobilisations financières	18 113		167
TOTAL	18 265		167
TOTAL GENERAL	421 974		47 454

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			59 581	59 581
Constructions sur sol propre			813	813
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			89 755	89 755
Installations générales agencements aménagements divers			69 461	69 461
Matériel de transport		10 479	182 908	182 908
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 998	37 998
TOTAL		10 479	380 936	380 936
Autres participations			153	153
Prêts, autres immobilisations financières			18 279	18 279
TOTAL			18 432	18 432
TOTAL GENERAL		10 479	458 949	458 949

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	42 024	4 125		46 149
Constructions sur sol propre	813			813
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	69 396	4 449		73 845
Installations générales agencements aménagements divers	56 863	2 407		59 271
Matériel de transport	94 640	27 715	10 479	111 875
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 924	3 392		33 315
TOTAL	251 636	37 963	10 479	279 119
TOTAL GENERAL	293 660	42 088	10 479	325 269



ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 125				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 449				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 407				
Matériel de transport	27 715				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 328	2 064			
TOTAL	35 899	2 064			
TOTAL GENERAL	40 024	2 064			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	63 399	2 227	2 691		62 935
Autres provisions pour dépréciation	17 000		5 440		11 560
TOTAL	80 399	2 227	8 131		74 495
TOTAL GENERAL	80 399	2 227	8 131		74 495
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 227	2 691		
exceptionnelles			5 440		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 279	18 279	
Clients douteux ou litigieux	70 910	70 910	
Autres créances clients	1 613 241	1 613 241	
Personnel et comptes rattachés	2 050	2 050	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	670	670	
Impôts sur les bénéfices	38 831	38 831	
Taxe sur la valeur ajoutée	63 093	63 093	
Groupe et associés	11 560	11 560	
Débiteurs divers	1 268	1 268	
Charges constatées d'avance	38 294	38 294	
TOTAL	1 858 196	1 858 196	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	353	353		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 176	7 542	633	
Emprunts et dettes financières divers	629 819	629 819		
Fournisseurs et comptes rattachés	451 875	451 875		
Personnel et comptes rattachés	232 853	232 853		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	275 568	275 568		
Impôts sur les bénéfices	37 634	37 634		
Taxe sur la valeur ajoutée	298 534	298 534		
Autres impôts taxes et assimilés	22 307	22 307		
Autres dettes	766	766		
Produits constatés d'avance	141 358	141 358		
TOTAL	2 099 242	2 098 609	633	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 824			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	45.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial acheté	7 622			7 622	
Total	7 622			7 622	

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

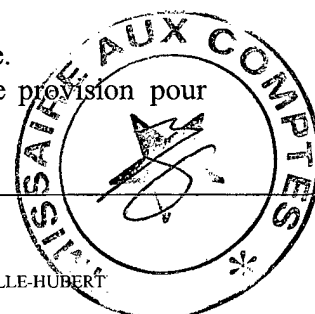
Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

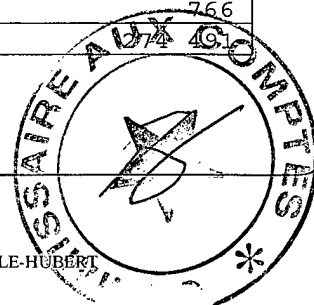
Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	701
AVOIR A RECEVOIR	728
PAR ETAT CICE	38 831
PAR TOTAL	84
PAR APICIL	457
INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 216
Total	45 017

Détail des charges à payer

	Montant
OUTILLAGE	75
FOURNITURES	825
EDF GDF	365
INTERIMAIRES	5 424
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	486
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 864
TELEPHONE INTERNET	644
SERVICES BANCAIRES	2 462
HONORAIRES AVOCAT	1 296
FRAIS DEPLACEMENTS	2 397
ENTRETIEN MATERIEL DE BUREAU	132
ASSURANCES	701
CHARGES EXCEPTIONNELLES	90
COTISATIONS	10
ENTRETIEN VEHICULES	4
EAU	264
LA POSTE	180
HONORAIRES MANDATAIRES	2 477
VIGNETTES	39
COMPLEMENT REMUNERATION	26 090
CONGES A PAYER	110 734
RTT A PAYER	5 453
FORMATION CONTINUE	7 228
CHARGES SUR COMPLEMENT REMUNERATION	12 223
CHARGES SUR CONGES A PAYER	52 045
CHARGES SUR RTT A PAYER	2 560
TAXE APPRENTISSAGE	4 832
EFFORT CONSTRUCTION	8 518
FORMATION REMBOURSEE	702
TVTS	460
CVAE	15 737
COREM	1 696
TAXES FONCIERES	2 290
COTISATIONS PROFESSIONNELLES OPCAIM	42
CFE	1 380
COMITE ENTREPRISE	766
Total	491 461



ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	686		
CADEAUX CLIENTELE	1 490		
VETEMENTS DE TRAVAIL	8 565		
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 292		
LOCATIONS	173		
DOCUMENTATION	113		
CREDIT BAIL	1 605		
PETIT OUTILLAGE	3 500		
MAINTENANCE INFORMATIQUE	10 130		
COTISATIONS	1 758		
TELEPHONE	367		
EDF	60		
FOURNITURES	196		
ENTRETIEN MATERIEL DE BUREAU	557		
ENTRETIEN BATIMENT	1 045		
AZIMUT	28		
STOCKS IMPRIMES	673		
DEPLACEMENTS	2 886		
FOIRES ET SALONS	1 440		
SERVICES BANCAIRES	62		
TICKETS RESTAURANT	670		
Total	38 296		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TRAVAUX CONSTATES D'AVANCE	141 358		
Total	141 358		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

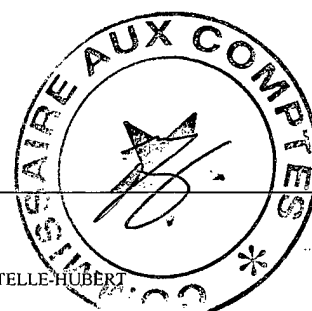
Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				145 487	145 487
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				17 420	17 420
- dotations de l'exercice				25 692	25 692
Total				43 112	43 112
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				19 207	19 207
- exercice				27 913	27 913
Total				47 120	47 120
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				30 546	30 546
- entre 1 et 5 ans				75 066	75 066
Total				105 612	105 612
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 264	1 264
Total				1 264	1 264

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Départ volontaire à 62 ans
Droits théoriques 106 068 €
Droits accumulés avec projection salariale
Rotation lente - Taux d'actualisation 2 %



ART INDUSTRIE BOURGOGNE
Société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros
Siège social : 5 route de Demigny - 71530 FRAGNES
RCS CHALON SUR SAONE 397 641 648

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 DECEMBRE 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 300 414 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes	100 000 euros
- Le solde au compte "autres réserves", soit	200 414 euros

Total égal au montant du bénéfice de l'exercice :	300 414 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2016 : 100 000 euros

Certifié conforme
Le Président



Désignation de l'entreprise		SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		5 ROUTE DE DEMICNY 71530 FARMIGNES		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		39764164800019						
		Néant						
		Exercice N clos le:		13 00 6 20 17		N-1		
		Net		3		Net		
		Brut		1		Net		
		Amortissements, provisions		2		Net		
						13 00 6 20 16		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CO				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	51 959	AG	46 149	5 809	8 798	
	Fonds commercial (I)	AH	7 622	AI		7 622	7 622	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	813	AQ	813			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	89 755	AS	73 845	15 910	6 109	
	Autres immobilisations corporelles	AT	290 367	AU	204 461	85 906	87 519	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	153	CV		153	153	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	18 279	BI		18 279	18 113	
	TOTAL (II)	BJ	458 949	BK	325 269	133 680	128 314	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	149 852	BQ		149 852	122 387
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 684 151	BY	62 935	1 621 216	1 223 383	
	Autres créances (3)	BZ	117 472	CA	11 560	105 912	144 814	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	500 000	CE		500 000	400 000	
DIVERS	Disponibilités	CF	320 061	CG		320 061	498 676	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	38 294	CI		38 294	128 116	
	TOTAL (III)	CJ	2 809 830	CK	74 495	2 735 334	2 517 377	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 268 778	IA	399 764	2 869 014	2 645 691	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	18 279	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :			Créances :		

Formulaires obligatoires (article 33 A
du Code général de l'impôt)

Désignation de l'entreprise

SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE

N° 0001 [] *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé 180 000...)	DA	180 000	180 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 695	2 695
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 000	18 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	268 663	189 246
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	300 414	179 417
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	769 772	569 358
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 529	353
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	629 819	722 425
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	451 875	382 574
	Dettes fiscales et sociales	DY	866 896	766 680
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	766	3 620
	Produits constatés d'avance (4)	EB	141 358	200 681
Compte régul.	TOTAL (IV)	EC	2 099 242	2 076 333
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 869 014	2 645 691
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	2 098 609	1 446 516
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	353	353

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise

SAS A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE

N°

°

		Exercice N			Total	Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	6 297 093	4 815 076
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	6 297 093	4 815 076
	Production stockée*			FM	86 789	(210 720)
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	138	1 834
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	10 812	15 006
	Autres produits (1) (11)			FQ	11	8
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	6 394 842	4 621 204
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	974 146	567 199
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	2 919 656	1 908 149
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	62 677	66 400
	Salaires et traitements*			FY	1 479 612	1 337 104
	Charges sociales (10)			FZ	582 733	536 409
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	42 088	36 441
				GB		
				GC	2 227	29 540
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE		
	Autres charges (12)			GF	7	47
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG	6 063 147	4 481 288
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	331 695	139 915
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	233	203
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 672	3 001
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	2 905	3 203
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	147	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	147	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	2 758	3 203
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	334 453	143 119

Désignation de l'entreprise SAS A. R. T. INDUSTRIE BOURGOGNE

Name []

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIB	2 000		1 300	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									IIC	5 440			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									IID	7 440		1 300	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									IIE	1 401		5 903	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									IIF			204	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									IIG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									III	1 401		6 107	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										III	6 039		(4 807)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										IIK	40 078		(41 105)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										II L	6 405 187		4 625 707	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIM	6 104 773		4 446 290	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IIN	300 414		179 417	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IHY IG				
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HP HQ	30 759		15 852	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								III	646		5 052	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	172		160	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1	8 121		12 684	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
	Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
											1 401		7 440	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs		
REUNICA										646				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Designation de l'entrecœur

SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE

30/06/2017

[illegible]

Dossier N° 023000 en Euros.

Edité le 13/10/2017 à 15:26

CAGEC COTELLE-HUBERT

DECLARATION A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formule de calcul des postes 1 à 14
A décaler d'un rang vers la droite

Désignation de l'entreprise										SAS A.P.T. INDUSTRIE BOURGOGNE										N° de l'entreprise		N° de l'exercice	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				CZ	DR				D8	D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II					KD					KE								
CORPORELLES	Terrains				KG				KH				KI										
	Constructions	Sur sol propre		Dont composants		1,9		KJ				813				KK							
		Sur sol d'autrui		Dont composants		M1		KM				KN											
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont composants		M2		KP				KO											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS				75 505				KT										
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV				69 461				KW									
		Matériel de transport *				KY				162 507				KZ									
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB				36 978				LC									
		Emballages récupérables et divers *				LE								LF									
	Immobilisations corporelles en cours				LH								LI										
	Avances et acomptes				LK								LM										
	TOTAL III				LN				345 264				LO										
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G								8M									
		Autres participations				8U				153				8V									
Autres titres immobilisés				IP								IR											
Prêts et autres immobilisations financières				IT				18 113				IU											
TOTAL IV				IQ				18 265				IR											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG				421 974				OH											

INCORP.	CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	59 581	IX	59 581	
	Terrains		IP				LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA		MB	813	MC	813
		Sur sol d'autrui		IR				MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS				MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT				MJ		MK	89 755	ML	89 755	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU				MM		MN	69 461	MO	69 461
		Matériel de transport		IV				MP	10 479	MQ	182 908	MR	182 908
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS		MT	37 998	MU	37 998
		Emballages récupérables et divers *		IX				MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY				MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC				ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY				NG	10 479	NH	380 936	NI	380 936	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ				OU		M7		OW		
	Autres participations		IO				OX		OY	153	OZ	153	
	Autres titres immobilisés		II				2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2				2E		2F	18 279	2G	18 279	
	TOTAL IV		I3				NJ		NK	18 432	2H	18 432	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4				OK	10 479	OL	458 949	OM	458 949		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formule à compléter
des données de l'exercice

Désignation de l'entreprise	CAGEC A. P. E. - ENTREPRISE - BOULOGNE	Année	2017
-----------------------------	--	-------	------

CADRE A	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*
---------	--

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PF	42 024	PE	4 125	PG		PH	46 149
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		PM	813	PN		PO		PQ	813
Sur sol propre									
Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	69 396	QA	4 449	QB		QC	73 845
Autres immobilisations corporelles		QD	56 863	QE	2 407	QF		QG	59 271
Inst. générales, agencements, aménagements divers									
Matériel de transport		QH	94 640	QI	27 715	QJ	10 479	QK	111 875
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	29 924	QM	3 392	QN		QO	33 315
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	251 636	QV	37 963	QW	10 479	QX	279 119
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	293 660	ØP	42 088	ØQ	10 479	ØR	325 269

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
---------	--

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C	
---------	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaires obligatoires annexes à la
déclaration fiscale de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.T. INDUSTRIE ROUGE COGNAC

Neant | | *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	63 399	6U	2 227
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	17 000	6Y	5 440
	TOTAL III	7B	80 399	TY	2 227
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	80 399	UB	2 227
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	2 227	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK
				5 440	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Designation de l'entreprise

SAS A.R.T. INDUSTRIE NOUVEAUX

40 / 00 / 017

[illegible]

Désignation de l'entreprise		SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE		Neant		*					
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UI		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	18 279	UV	18 279	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	70 910		70 910						
	Autres créances clients	UX	1 613 241		1 613 241						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie *	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 050		2 050						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	670		670						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	38 831		38 831					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	63 093		63 093					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	11 560		11 560						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 268		1 268						
	Charges constatées d'avance	VS	38 294		38 294						
	TOTAUX		VT	1 858 196	VU	1 858 196	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	353		353						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	8 176		7 542		633				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	629 819		629 819						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	451 875		451 875						
Personnel et comptes rattachés		8C	232 853		232 853						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	275 568		275 568						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	37 634		37 634						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	298 534		298 534						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	22 307		22 307						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	766		766						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	141 358		141 358						
TOTAUX		VY	2 099 242	VZ	2 098 609		633				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	15 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 824	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (art. 15 A du décret relatif aux impôts)

* Les exploitations et sociétés d'exploitation sont soumises dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		N° SIRET		N° SIREN		N° SIRET		N° SIREN		
SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE		214 000 000		214 000 000		214 000 000		214 000 000		
I. RÉINTÉGRATIONS										
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés								
		de son conjoint								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-A du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	596				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-A du CGI)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	460				
	Facture de loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dépenses de réintégration (art. 239 sexies D))	RD					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	460	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX					
	Amendes et pénalités	WJ	180	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	TOTAL I									
105 332										
II. DÉDUCTIONS										
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								
		- imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme								
		- Plus-values soumises au régime des fusions								
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
	TOTAL I									
409 942										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
		- imposées aux taux de 0 %								
		- imposées aux taux de 19 %								
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
		- imputées sur les déficits antérieurs								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations) 2A									
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement *									
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 soxies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) Dont déduction exceptionnelle pour investissement * X9										
Créance dérogée par le report en arrière du déficit ZI										
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL										
TOTAL II										
72 981										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										
bénéfice (I moins II) XI 336 961										
déficit (II moins I) XJ										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)* ZL										
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)* XL										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO) XN 336 961 XO										

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

1946-48

Désignation de l'entreprise

STATE, A KEY INDUSTRIAL RESOURCE

80/007,017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)
Déficits imputés (total des lignes XI3 et XI, du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1^{er} bis A1, 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice ZT 1 62 780

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
TVTS	9K	460	9L	345
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	460	YO	345
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE										N° de l'entreprise :	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédent à celui pour lequel la déclaration est établie	OD	179 417		Dividendes	- Autres réserves	ZD	79 417			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE	100 000			
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	OF	179 417		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	179 417			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	145 487	YQ	106 876		50 568				
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	869 852		507 326				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	2 459		9 852				
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	1 558 288		984 070				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	18 291		17 730				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	470 766		389 171				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	2 919 656		1 908 149				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	26 549		18 946				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		YZ	36 128		47 454				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	62 677		66 400				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	1 246 444		900 349				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			VZ	799 129		493 939				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*			OB	1 182 173						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):		2	YP	34		30				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : **SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE** N° : **1****A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette cédée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt *	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1 MASTER FOURGON RW	216		216		
	2 2110 111 RV64021	10 263		10 263		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
	(7)	(8)	(9)	19 %	15 % ou 16 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1 1 500	1 500	1 500				
	2 500	500	500				
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			2 000				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Dénomination de l'entreprise : S.A.S. A.P.T. INDUSTRIES ROULEMONTIÈRE

$$\text{Nemat} = \{z_i\}_{i=1}^n$$

A – ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de cession dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes.) (cf. cadre B)

Origine	Montant net des plus values realisées*	Montant antérieurement reintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à reintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à IIR) sur 10 ans sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ^{er} et 4 ^{quater} C'GI)			
	TOTAL I			

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNALS OF THE ENTOMOLOGICAL SOCIETY OF AMERICA

Formulaire obligatoire (article 91 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE**

Numéro **8**

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

COMPTABLE D'ENTREPRISE

Désignation de l'entreprise : **SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE**

 Néant ☐

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

 Exercice ouvert le : **01/07/2016**

 et clos le : **30/06/2017**

 Durée en nombre de mois **12**
I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	6 297 093
Production stockée	OD	86 789
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	138
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	11
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	6 384 030

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	974 146
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 886 438
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	7
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	3 860 592

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	2 523 439
-----------------------------	--------------------------	-----------	------------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	2 523 439
--	-----------	------------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		6 297 093
Période de référence	GY	01/07/2016	GZ 30/06/2017
Date de cessation	HR		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement ou moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1)

Name

EXERCICE CLOS LE	3	0	0	6	2	0	1	7
------------------	---	---	---	---	---	---	---	---

N° SIRET 3 97 64 16 48 00 01 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.R.T. INDUSTRIE BOURGOGNE

ADRESSE (voie) 5 ROUTE DE DEMIGNY

CODE POSTAL. 71530 VILLE FRAGNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	4 000
---	----	---	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4
---	----	--	----

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	SAS PR FINANCE
-----------------	--	--------------	----------------

N° SIREN (si société établie en France) 500717350 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 4 000

Adresse : N° 5 Voie ROUTE DE DEMIGNY

Code postal 71530 Commune FRAGNES Pays FRANCE

Forme juridique	Dénomination
-----------------	--------------

N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
---	----------------	------------------------

Adresse : N° Voic

Code postal Commune Pays

Forme juridique	Dénomination
-----------------	--------------

N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
---	----------------	------------------------

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique	Dénomination
-----------------	--------------

N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
---	----------------	------------------------

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
-----------	--	------------------	--	-----------	--

Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
-------------	----------------	------------------------

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
-----------	--	------------------	--	-----------	--

Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
-------------	----------------	------------------------

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SAS A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE
5 ROUTE DE DEMIGNY

71530 FRAGNES

ANNEXE DU 01/07/2016 AU 30/06/2017

CAGEC COTELLE-HUBERT

19 RUE D'ALSACE-LORRAINE

71100 CHALON SUR SAONE

03.85.48.62.78

ANNEXE

L'exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 869 014.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 297 092.56 Euros et dégageant un bénéfice de 300 414.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1. Suite à la procédure de redressement judiciaire en date du 20 janvier 2011, le Tribunal de Commerce a adopté le plan de continuation en date du 5 janvier 2012. Ce plan prévoit un remboursement à 100 % des dettes sur une durée de 10 ans pour un passif total arrêté à la somme de 964 177 euros.

Pour faciliter la lecture des comptes annuels, les dettes du redressement judiciaire ont été regroupées sous la rubrique « Emprunts et dettes financières diverses » comptes 168061 et 168062, constituant ainsi un mode de financement stable. Au titre de l'exercice, l'entreprise a remboursé la somme de 92 606 euros.

Par ailleurs des créances non produites ou hors délais s'élèvent à la somme de 103 641 euros. Par respect du principe de prudence, le profit latent en résultant sera constaté à la clôture de réalisation du plan de redressement.

2. Le 29.11.10, la société a procédé au rachat de deux crédits bails immobiliers dont la valeur comptable inscrite à l'actif s'élève à 1.15 euros. La valeur vénale s'élève à

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

360 000 euros.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en crédit d'impôt un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 38 831 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 55 312 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	55 312
Total	55 312

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 445		1 136
Constructions sur sol propre	813		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	75 505		14 250
Installations générales agencements aménagements divers	69 461		
Matériel de transport	162 507		30 880
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 978		1 020
TOTAL	345 264		46 151
Autres participations	153		
Prêts, autres immobilisations financières	18 113		167
TOTAL	18 265		167
TOTAL GENERAL	421 974		47 454

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			59 581	59 581
Constructions sur sol propre			813	813
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			89 755	89 755
Installations générales agencements aménagements divers			69 461	69 461
Matériel de transport		10 479	182 908	182 908
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 998	37 998
TOTAL		10 479	380 936	380 936
Autres participations			153	153
Prêts, autres immobilisations financières			18 279	18 279
TOTAL			18 432	18 432
TOTAL GENERAL		10 479	458 949	458 949

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	42 024	4 125		46 149
Constructions sur sol propre	813			813
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	69 396	4 449		73 845
Installations générales agencements aménagements divers	56 863	2 407		59 271
Matériel de transport	94 640	27 715	10 479	111 875
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 924	3 392		33 315
TOTAL	251 636	37 963	10 479	279 119
TOTAL GENERAL	293 660	42 088	10 479	325 269

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 125				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 449				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 407				
Matériel de transport	27 715				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 328	2 064			
TOTAL	35 899	2 064			
TOTAL GENERAL	40 024	2 064			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	63 399	2 227	2 691		62 935
Autres provisions pour dépréciation	17 000		5 440		11 560
TOTAL	80 399	2 227	8 131		74 495
TOTAL GENERAL	80 399	2 227	8 131		74 495
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		2 227	2 691 5 440		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 279	18 279	
Clients douteux ou litigieux	70 910	70 910	
Autres créances clients	1 613 241	1 613 241	
Personnel et comptes rattachés	2 050	2 050	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	670	670	
Impôts sur les bénéfices	38 831	38 831	
Taxe sur la valeur ajoutée	63 093	63 093	
Groupe et associés	11 560	11 560	
Débiteurs divers	1 268	1 268	
Charges constatées d'avance	38 294	38 294	
TOTAL	1 858 196	1 858 196	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	353	353		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 176	7 542	633	
Emprunts et dettes financières divers	629 819	629 819		
Fournisseurs et comptes rattachés	451 875	451 875		
Personnel et comptes rattachés	232 853	232 853		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	275 568	275 568		
Impôts sur les bénéfices	37 634	37 634		
Taxe sur la valeur ajoutée	298 534	298 534		
Autres impôts taxes et assimilés	22 307	22 307		
Autres dettes	766	766		
Produits constatés d'avance	141 358	141 358		
TOTAL	2 099 242	2 098 609	633	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 824			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	45.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial acheté	7 622			7 622	
Total	7 622			7 622	

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	701
AVOIR A RECEVOIR	728
PAR ETAT CICE	38 831
PAR TOTAL	84
PAR APICIL	457
INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 216
Total	45 017

Détail des charges à payer

	Montant
OUTILLAGE	75
FOURNITURES	825
EDF GDF	365
INTERIMAIRES	5 424
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	486
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 864
TELEPHONE INTERNET	644
SERVICES BANCAIRES	2 462
HONORAIRES AVOCAT	1 296
FRAIS DEPLACEMENTS	2 397
ENTRETIEN MATERIEL DE BUREAU	132
ASSURANCES	701
CHARGES EXCEPTIONNELLES	90
COTISATIONS	10
ENTRETIEN VEHICULES	4
EAU	264
LA POSTE	180
HONORAIRES MANDATAIRES	2 477
VIGNETTES	39
COMPLEMENT REMUNERATION	26 090
CONGES A PAYER	110 734
RTT A PAYER	5 453
FORMATION CONTINUE	7 228
CHARGES SUR COMPLEMENT REMUNERATION	12 223
CHARGES SUR CONGES A PAYER	52 045
CHARGES SUR RTT A PAYER	2 560
TAXE APPRENTISSAGE	4 832
EFFORT CONSTRUCTION	8 518
FORMATION REMBOURSEE	702
TVTS	460
CVAE	15 737
COREM	1 696
TAXES FONCIERES	2 290
COTISATIONS PROFESSIONNELLES OPCAIM	42
CFE	1 380
COMITE ENTREPRISE	766
Total	274 491

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	686		
CADEAUX CLIENTELE	1 490		
VETEMENTS DE TRAVAIL	8 565		
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 292		
LOCATIONS	173		
DOCUMENTATION	113		
CREDIT BAIL	1 605		
PETIT OUTILLAGE	3 500		
MAINTENANCE INFORMATIQUE	10 130		
COTISATIONS	1 758		
TELEPHONE	367		
EDF	60		
FOURNITURES	196		
ENTRETIEN MATERIEL DE BUREAU	557		
ENTRETIEN BATIMENT	1 045		
AZIMUT	28		
STOCKS IMPRIMES	673		
DEPLACEMENTS	2 886		
FOIRES ET SALONS	1 440		
SERVICES BANCAIRES	62		
TICKETS RESTAURANT	670		
Total	38 296		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TRAVAUX CONSTATES D'AVANCE	141 358		
Total	141 358		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				145 487	145 487
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				17 420	17 420
- dotations de l'exercice				25 692	25 692
Total				43 112	43 112
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				19 207	19 207
- exercice				27 913	27 913
Total				47 120	47 120
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				30 546	30 546
- entre 1 et 5 ans				75 066	75 066
Total				105 612	105 612
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 264	1 264
Total				1 264	1 264

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Départ volontaire à 62 ans
Droits théoriques 106 068 €
Droits accumulés avec projection salariale
Rotation lente - Taux d'actualisation 2 %